

AVIS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

COMMUNE DE ESCHES (Oise – 1654 habitants)

1 - IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE CONTRACTANTE

Mairie de Esches, Monsieur Vanhoutte, Maire,
Rue du Chateau
60110 ESCHES
03-44-22-09-10
secretariat@esches.fr

2 - DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018
Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018
La procédure retenue est de type ouverte : les candidatures et les offres seront remises conjointement. Les données figurent de manières détaillées dans le cahier des charges.

Type de marché : Services

Mode : Délégation

Code NUTS : FR222

Code CPV Principal : 92 000 000 - Services

Code CPV complémentaire : 923 31 210 – Service d’animation pour enfants

Langue utilisée dans la candidature et l’offre : français

Unité monétaire utilisée : euros

3 - OBJET DE LA CONSULTATION

Délégation de service public pour l’accueil collectif de mineurs, situé 1 rue du Château (groupe scolaire maternel) et rue de la gare (groupe scolaire élémentaire) à ESCHES (60110), pour la gestion de :

- l’accueil périscolaire des enfants des écoles maternelles et élémentaires de Esches, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- la pause méridienne des enfants des écoles maternelles et élémentaires de Esches, le lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- l’accueil des mercredis pour les enfants de 3 à 12 ans habitants la commune.
- l’accueil extrascolaire les petites vacances (février, pâques, toussaint, et une semaine à Noël) et le mois de juillet pour les enfants de 3 à 12 ans habitants la commune.

4 - DUREE DE LA DÉLÉGATION

La durée du contrat est de 5 ans

5 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le règlement de consultation

6 - DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Dossier de consultation des entreprises (DCE) constitué par :

- l'avis de délégation (AC)
- le règlement de consultation (RC)
- le cahier des charges / projet de contrat et ses annexes, qui présentent les principales caractéristiques des services et les prestations à assurer

7 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 29 août 2025 à 12h00, dernier délai.

8 - DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS POUR LA CANDIDATURE ET L'OFFRE

Voir le règlement de consultation

9 - CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

- Transmission :
 - Uniquement de façon dématérialisée sur uniquement sur le site : www.marches-securises.fr

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

La candidature sera jugée sur :

- l'aptitude du candidat à gérer des équipements publics
- l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ledit service
- les activités antérieures du candidat dans la gestion et l'animation des accueils collectifs de mineurs permanents (accueil périscolaire – pause méridienne -accueil des mercredis – accueil extrascolaire) ;

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature dans le règlement de consultation.

L'offre sera jugée sur :

- l'organisation mise en place (moyens humains, techniques et matériels, relations avec les usagers et la collectivité...)
- la qualité de la proposition technique (projet pédagogique, activités proposées, prestations alimentaires...)
- la qualité des propositions financières (budget prévisionnel, participation financière de la collectivité et adéquation avec les prestations proposées, évolution de la participation financière de la collectivité sur l'ensemble du contrat...)
- la cohérence du fonctionnement administratif, pédagogique et humain.

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de l'offre dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats pourront obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaire pour leur étude par l'intermédiaire du site : www.marches-securises.fr

12 - DATE D'ENVOI DE LA PUBLICITE

Le 9 juillet 2025